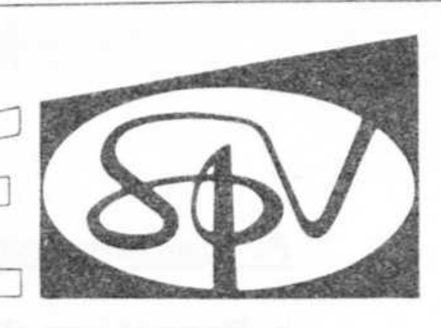
DLP 20-11-89120231

Avertissements agricoles ILE DE FRANCE ®



ISSN 0767 - 5542

Grandes cultures

BULLETIN N° 517 DU 10 NOVEMBRE 1989 - ENVOI N° 24

CEREALES :	*Fin du vol des pucerons* *Oïdium présent.*

ORGES D'HIVER ET BLE TENDRE

PUCERONS ET JAUNISSE NANISANTE :

* *Situation* : Depuis le 26 octobre, on n'enregistre plus de vol d'ailés à la tour à succion. Les taux d'infestation (fréquence de pieds portant au moins un puceron), ont très peu progressé avec la période froide suivie de journées pluvieuses.
L'infection des parcelles levées avant fin octobre a progressé (il y a davantage de plantes porteuses de virus).

	CHAPELLE BOURBON 77	SOLERS 77	GRISY - SUISNES 77	CAZ 95	VION 95	VERSAILLES 78
Date de levée	28/9	30/10	23/10	28/10	14/10	10/10
% infestation 30/10	24	8	12			30
7/11	24	8	10	8 à	10	/
% d'infection 30/10	32	0	0			34
2/11				26	46	44
7/11	56	29	19			

Ainsi, les parcelles levées avant le 1er octobre sont infectées aux alentours de 50% (1 plante sur 2 contient du virus); celles levées entre le 1er octobre et le 1er novembre sont moins infectées (1 plante sur 3 contient du virus).

Les parcelles levées après la Toussaint doivent être indemnes car les ailés n'étaient plus là pour les coloniser et les viroser.

P99

Ministère de l'Agriculture - D.R.A.F.
Service Régional de la Protection des Végétaux
47, rue Paul Doumer 93100 Montreuil



42 87 76 71

Publication périodique CPPAP n° 536 AD
Imprimerie S.R.P.V.
Directeur Gérant : Myriam HANRION

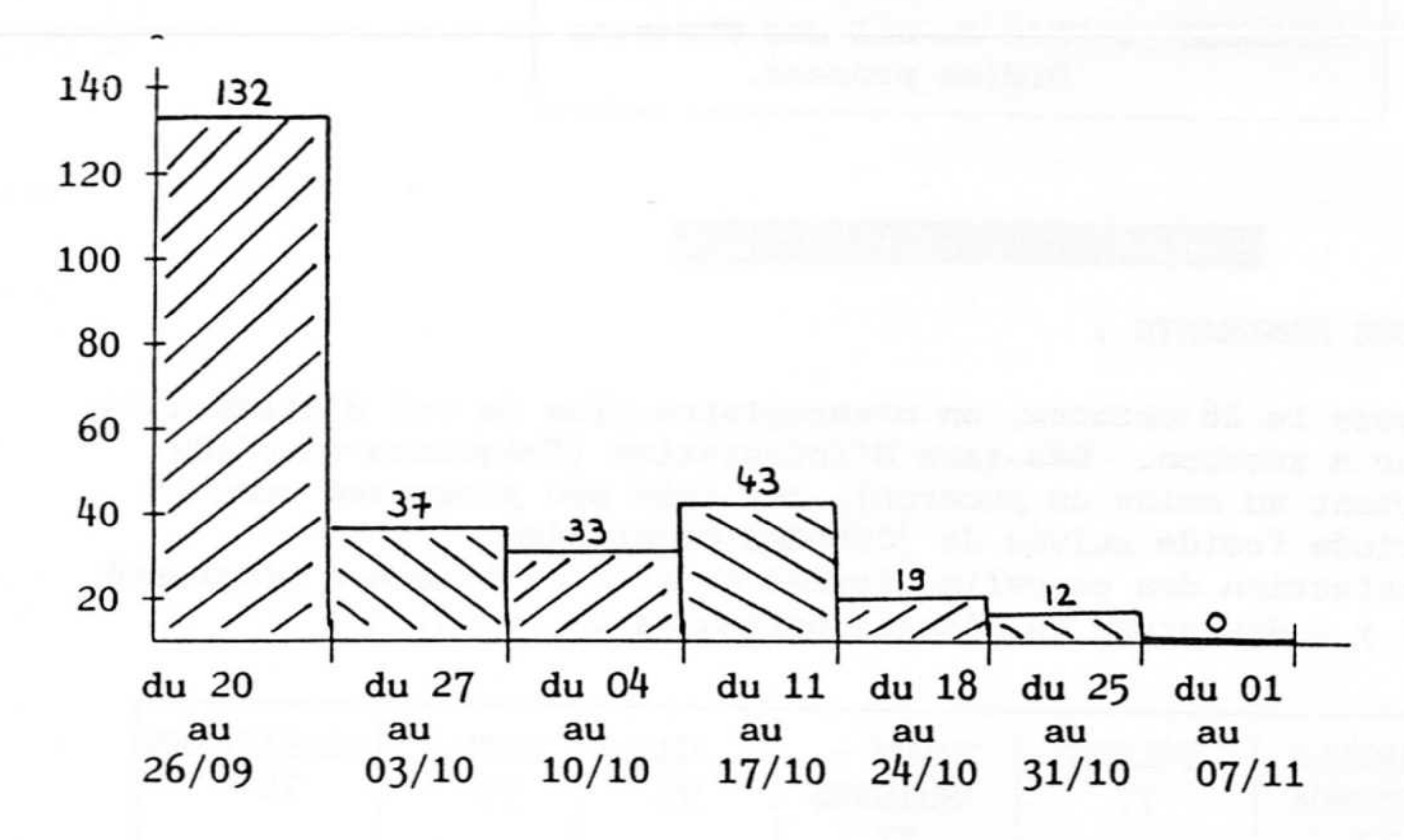
* *Préconisations* :

▪ **Parcelles d'orges levées avant le 1er octobre :** un renouvellement de traitement n'est pas utile. La limite de rémanence des pyréthrinoïdes a coïncidé avec la fin du vol des pucerons.

▪ **Parcelles d'orges ou de blé levées entre le 1er et le 31 octobre :** un traitement au stade 2 feuilles est (ou était) nécessaire.

▪ **Parcelles de blé levées après la Toussaint :** pas d'intervention justifiée.

Courbe de vol des pucerons (Rhopalosiphum padi)



▌OIDIUM

* *Situation* : L'oïdium se développe actuellement et fait jaunir les escourgeons et les blés qui n'ont pas été protégés par un traitement de semences.

* *Préconisation* : Sur blé, une intervention avant l'hiver est rarement rentabilisée. Sur orge, lorsque l'attaque est grave avant le stade 3 feuilles, un traitement peut être rentabilisé si l'hiver très rigoureux fait dépérir les pieds affaiblis par la maladie.
